



Laurent ESCURE
Secrétaire Général
UNSA Éducation
87 bis avenue Georges GOSNAT
94853 Ivry-sur-Seine

Madame Hélène FARNAUD-DEFROMONT
Directrice de l'AEFE
23 place de Catalogne
75014 PARIS

Ivry-sur-Seine, le 21 octobre 2015

Réf : LE/FCE/JH/767

Madame la Directrice,

J'ai été alerté sur les importants prélèvements sur les fonds de roulement que vient d'imposer l'AEFE à plusieurs établissements en gestion directe (EGD) du réseau.

Il semble qu'une vingtaine d'établissements soient concernés pour des montants allant de quelques centaines de milliers à plusieurs millions d'euros.

Il y a quelques mois, votre direction avait bien prévenu les chefs d'établissement et les directeurs administratifs et financiers qu'une nouvelle baisse de la subvention d'État, de l'ordre de 4% pour l'année à venir, était à prévoir. Beaucoup s'attendaient donc à devoir en prendre leur part dans leurs prévisions budgétaires 2016 mais ont été très surpris de recevoir par simple courriel, alors que les projets de budget étaient partout bouclés ou sur le point de l'être, la consigne d'inclure une contribution exceptionnelle d'un montant plus que conséquent.

En l'absence de tout contact et concertation préalables, que ce soit sur le montant du prélèvement ou sur sa supportabilité au regard des projets de leur établissement, les personnels des EGD concernés ont le sentiment que la direction de l'Agence n'a pas vraiment confiance en eux et les considère comme de simples exécutants. Leur amertume est d'autant plus grande qu'ils savent qu'il leur appartiendra le moment venu de devoir présenter et expliquer la mesure aux personnels et aux familles.

Il me semble par ailleurs surprenant qu'une décision de cette importance puisse avoir été prise en dehors de toute instance et sans concertation préalable de la communauté éducative et de ses représentants.

Les équipes pédagogiques et les parents d'élèves qui étaient jusqu'à ce jour dans l'ignorance totale des prélèvements imposés nous font part de leur incompréhension et de leur inquiétude face à cette mesure dont ils craignent d'être les principales victimes.

Faut-il rappeler que la construction du budget d'un établissement d'enseignement, même lorsque des contraintes fortes pèsent sur lui, reste la traduction d'un projet pédagogique et éducatif qui nécessite réflexion, partage, concertation et projection et qu'elle ne peut donc pas être revue en 24 heures ?

Le bon fonctionnement de L'AEFE et de ses établissements est incompatible avec un tel pilotage à vue.

Il me semble aussi nécessaire de soulever d'autres interrogations :

- La contribution demandée, qui vise à soutenir «l'effort de réduction des déficits publics» peut-elle porter sur des fonds de roulement provenant pour une bonne part des écolages versés par les parents d'élèves dont certains n'appartiennent pas à la communauté nationale?
- La subvention à l'AEFE pouvant se voir une nouvelle fois amputée en 2017 et ultérieurement, la contribution pour le moment qualifiée d'exceptionnelle ne risque-t-elle pas d'être pérennisée et de conduire à l'assèchement des fonds de roulement des établissements que vous aviez jusqu'à présent réussi à "sanctuariser" ?
- Ne va-t-on pas voir ainsi se réduire la capacité des établissements à investir, ce qui remettrait en cause le développement d'un réseau d'excellence et le rôle de l'AEFE comme opérateur public pour l'enseignement français à l'étranger ?
- Cela ne va-t-il pas relancer à terme une tendance à l'augmentation des frais de scolarité contraire aux recommandations du rapport de Madame Claudine LEPAGE, sénatrice, et Monsieur Philip CORDERY, député ?

Vous connaissez, Madame la Directrice, notre attachement à l'AEFE, opérateur public chef de file pour l'enseignement français à l'étranger, que nous souhaitons plus forte et dynamique en termes de développement mondial. Le soutien que l'UNSA Éducation vous a toujours apporté me conduit aujourd'hui à m'inquiéter auprès de vous de cette décision qui me semble dangereuse pour les intérêts que nous défendons à vos côtés.

C'est pour cette raison que nous souhaitons pouvoir vous rencontrer prochainement afin d'échanger sur ce problème qui nous semble d'une très haute importance.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie de croire, Madame la Directrice, en l'expression de mes salutations les plus distinguées.



Laurent ESCURE
Secrétaire Général